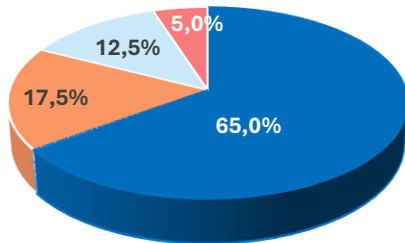


ALLOCATION DES 4 NOUVEAUX PROFILS DE GESTION PAR CLASSES D'ACTIFS (lancés le 18/09/2023)

La gestion pilotée 2 est proposée pour les contrats d'assurance vie individuels multisupports IMPERIO, libellés en euros et/ou en unités de compte : « Patrimoine-Expansion » et « Compte Epargne Active », souscrits depuis le 18/09/2023 et pour les contrats antérieurs, modifiés par Avenant.

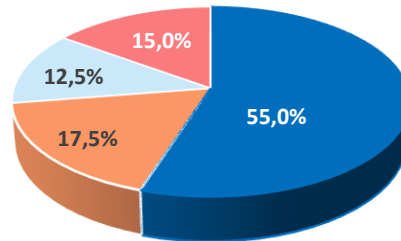
Profil de gestion Prudent 2



Allocation du portefeuille (au 31/12/2023) :
Fonds Euro : 65,0% - UC Diversifiées : 12,5% -
UC Obligations : 17,5% - UC Actions : 5,0%



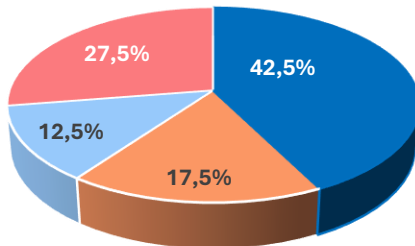
Profil de gestion Equilibré 2



Allocation du portefeuille (au 31/12/2023) :
Fonds Euro : 55,0% - UC Diversifiées : 12,5% -
UC Obligations : 17,5% - UC Actions : 15,0%



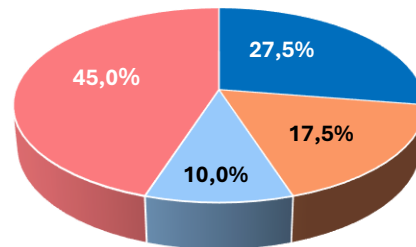
Profil de gestion Dynamique 2



Allocation du portefeuille (au 31/12/2023) :
Fonds Euro : 42,5% - UC Diversifiées : 12,5% -
UC Obligations : 17,5% - UC Actions : 27,5%



Profil de gestion Offensif 2



Allocation du portefeuille (au 31/12/2023) :
Fonds Euro : 27,5% - UC Diversifiées : 10,0% -
UC Obligations : 17,5% - UC Actions : 45,0%



Conformément aux mandats de gestion et aux conditions générales du contrat, l'allocation des portefeuilles dans les différentes classes d'actifs, à une date donnée, peut varier autour des valeurs cibles définies, dans la limite des marges stipulées aux conditions générales du contrat.

PERFORMANCE DES PORTEFEUILLES

Profil du mandat de gestion pilotée	Prudent 2	Equilibré 2	Dynamique2	Offensif 2
Performance ⁽¹⁾ du 18/09/2023 (date de lancement) au 31/12/2023	1,30%	1,60%	2,00%	2,50%

N'hésitez pas à vous rapprocher de votre Conseiller habituel pour toute information et pour changer de mandat de gestion pilotée de votre contrat si vous le souhaitez.

(1) Performances du 18/09/2023 au 31/12/2023, nettes de frais de gestion et brutes de prélèvements sociaux et fiscaux, hors frais sur versements.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps.

Excepté le fonds en euros (qui offre une garantie en capital au moins égale aux sommes investies, nettes de frais), les unités de compte de compte sont des actifs financiers investis sur les marchés financiers qui présentent un risque de perte en capital en cas de baisse de ces actifs sur les marchés financiers.

Conformément à la réglementation, en cas d'investissement sur des supports en unités de compte, IMPERIO ne s'engage que sur le nombre de parts d'unités de compte mais pas sur leur valeur, celle-ci étant sujette à des fluctuations, à la hausse comme à la baisse, en fonction de l'évolution des marchés financiers.

Les documents d'information sur les supports en unités de compte (DIC) peuvent être consultés sur www.imperio.fr ICI ainsi que sur le site de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) – www.amf-france.org et sur le site du gestionnaire du fonds.

Document publicitaire, sans valeur contractuelle. Ce document ne constitue ni un conseil ni un avis juridique ou fiscal.

